

## 2- Etude paysagère

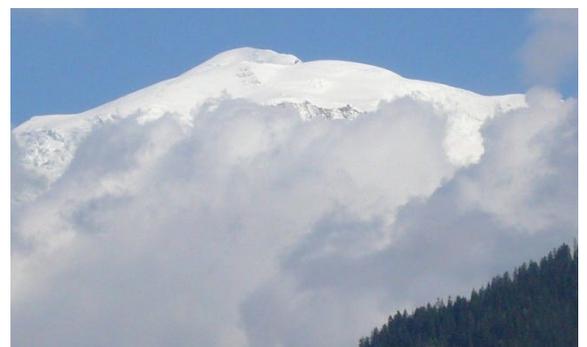
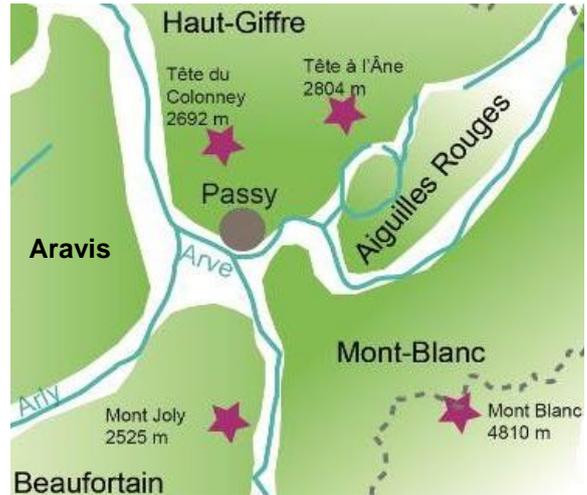
**Les perceptions visuelles  
remarquables, de toutes parts**

## Les perceptions visuelles remarquables, de toutes parts

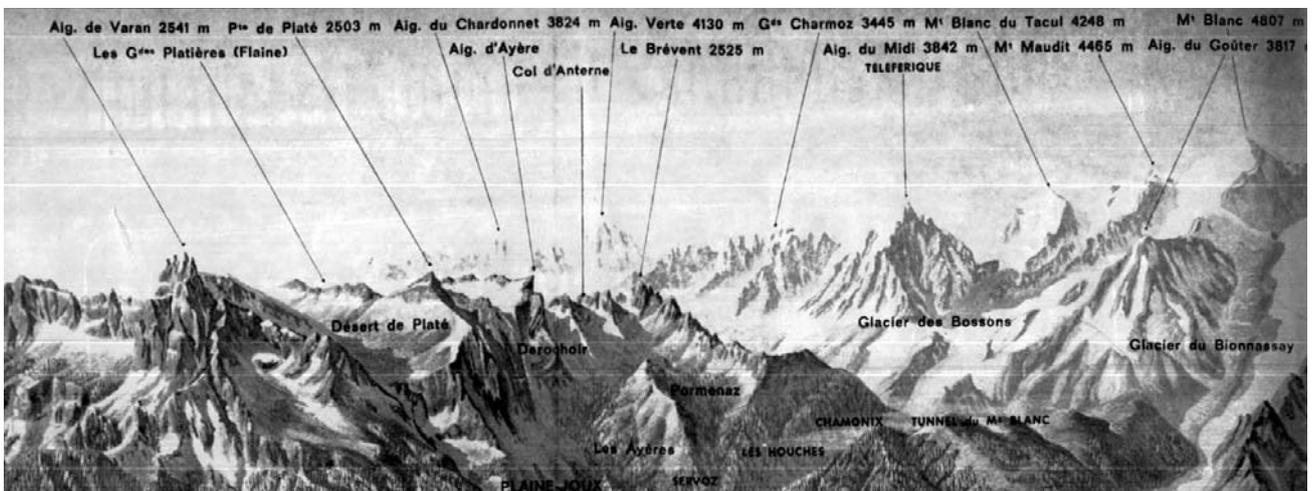
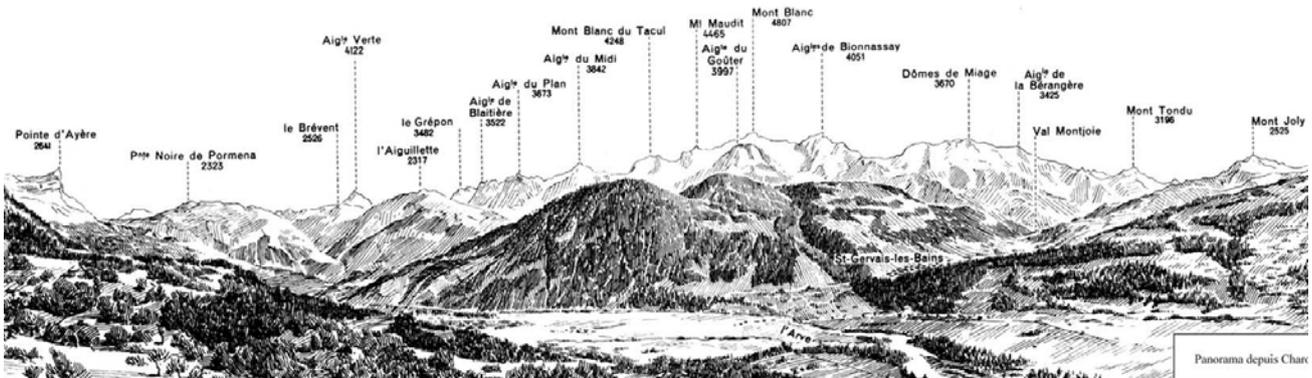
### Un cadre paysager exceptionnel

Tout autour, la montagne :

- Au Sud-Est, le massif du Mont-Blanc, qui fait la célébrité des paysages de Haute-Savoie : sommets emblématiques dont le « toit de l'Europe » (4810m), des aiguilles granitiques effilées, des glaciers et calottes enneigées, qui offrent des images de nature pure et inaccessible
- Au Sud, le Mont Joly (2525m) et le Mont d'Arbois (1827m)
- A l'Ouest, la Chaîne des Aravis
- Au Nord, le Désert de Platé et les rochers des Fiz avec des sommets spectaculaires : Tête du Colonney (2692m), Aiguille Rouge (2636m), Aiguille de Varan (2544m), Pointe d'Ayères (2644m)
- A l'Est, la Montagne d'Anterne (Tête à l'Ane - 2804m) et le massif des Aiguilles Rouges (pointe noire de Pormenaz - 2323m)



Le Mont Blanc



Sources : A. Tobé

> Vue depuis la RD43 (Passy) vers :

Le massif du Mont Blanc

Le Mont Joly (2525m)

Le Crêt du Midi (1890m)

La Chaîne des Aravis  
Pointe d'Areu (2478m)



> Vue depuis la RD909 (St Gervais les Bains) vers Passy cadré par :

Le Haut Giffre

Le massif des Aiguilles Rouges  
(pointe noire de Pormenaz - 2323m)

La Chaîne des Aravis  
(Pointe Percée – 2750m)

Le Désert de Platé (Aiguille de Varan - 2544m, Pointe de Platé –  
2554m), les Rochers des Fiz (Pointe d'Ayères - 2644m)

Le massif du Mont Blanc  
(Aiguille verte – 4122m)



## Depuis Passy, des perceptions visuelles diversifiées

- Des ouvertures visuelles dominantes multiples depuis les « routes balcons » du coteau de Passy et du coteau des Plagnes, avec de grande profondeur du champ de vision
- Des points de vue - belvédères
- Des vues panoramiques (360°) depuis les granges de Passy
- Des vues remarquables depuis la vallée vers le coteau de Passy surmonté du Désert de Platé et de la chaîne des Fiz
- Des vues remarquables vers le patrimoine bâti : perspective visuelles, points de vue et ouvertures visuelles



*Belvédère de Plaine Joux*

Le phénomène d'inter-visibilité entre le coteau de Passy et des Plagnes, ainsi qu'entre le coteau de Passy et les versants des communes de Saint-Gervais-les-Bains, Combloux et Cordon sont constants.

Des phénomènes d'inter-visibilité se retrouvent également, localement entre certains hameaux.

### Phénomène d'inter-visibilité

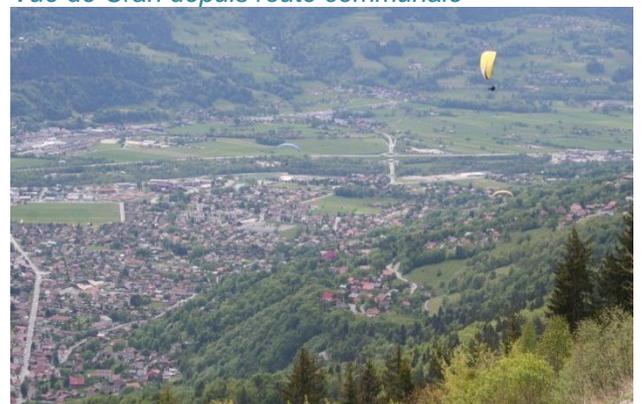
Sur le coteau, les perceptions d'un hameau à l'autre se font rares du fait du fort développement de la végétation qui masque les groupements bâtis et du développement résidentiel diffus qui noie les cœurs de hameaux dans une masse peu distincte. Ces phénomènes d'inter-visibilité, peu fréquents, participent au repérage et à la lisibilité du paysage. Ils animent et enrichissent les perceptions visuelles.



*Vue de La Motte depuis Joux*

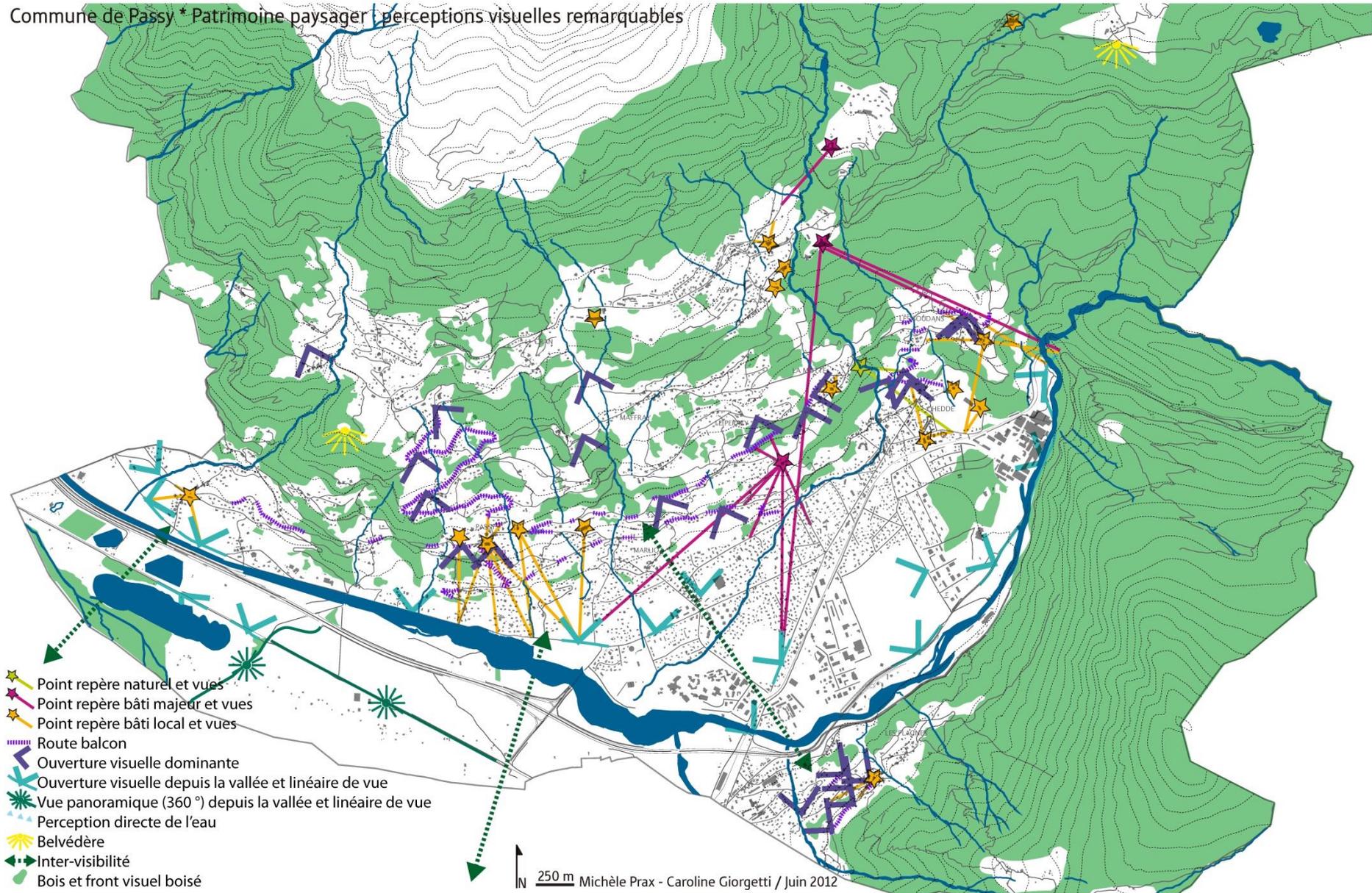


*Vue de Cran depuis route communale*



*Vue plongeante sur Joux et Les Soudans depuis le belvédère de Plaine Joux*

Commune de Passy \* Patrimoine paysager | perceptions visuelles remarquables

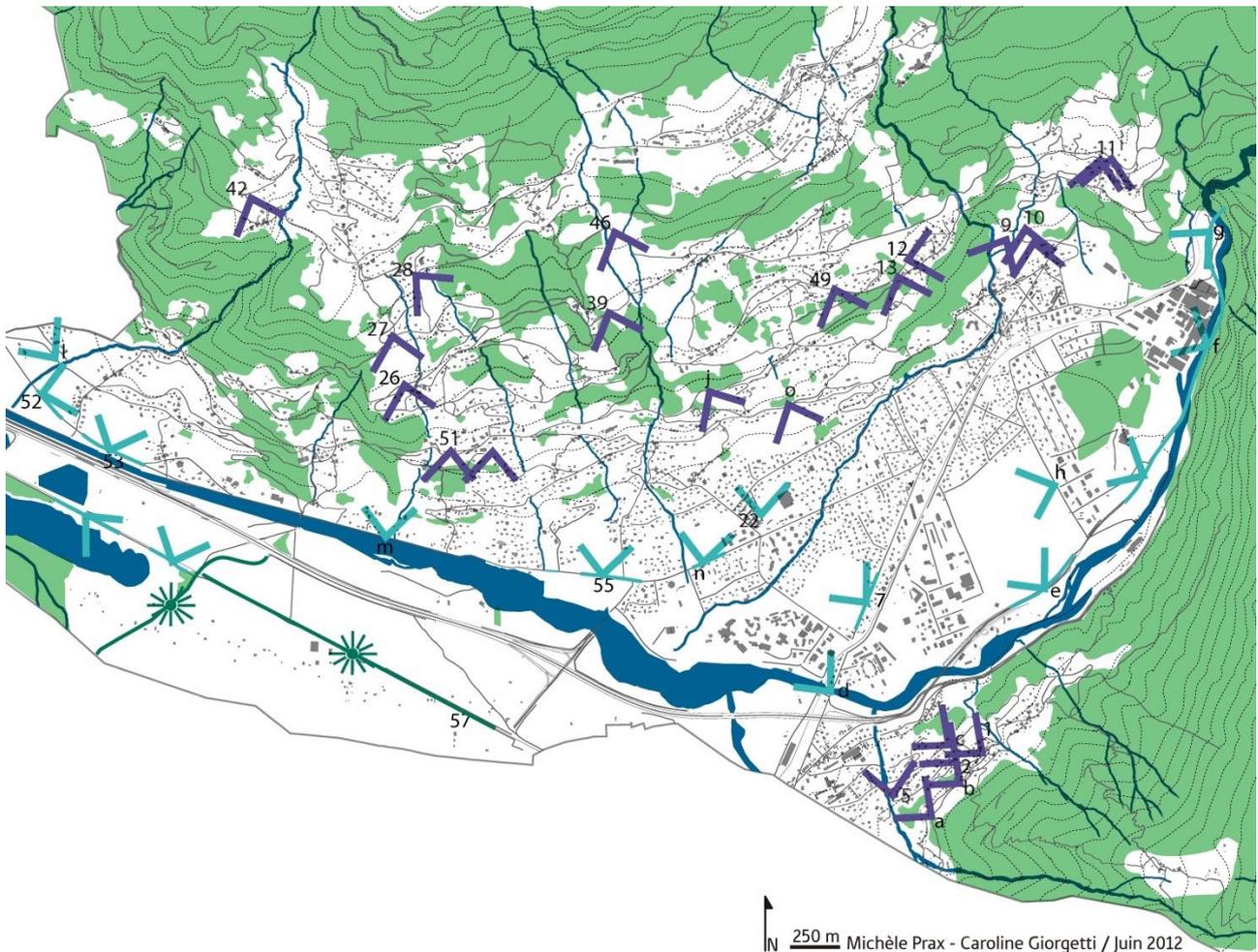


> Des ouvertures visuelles dominantes depuis les « routes balcons » du coteau de Passy et du coteau des Plagnes

De nombreuses ouvertures visuelles dominantes sont offertes depuis les routes balcons qui sinuent le coteau de Passy le long des courbes de niveau et surplombent la vallée. C'est au-dessus du chef-lieu et à Joux que se dévoilent les vues panoramiques les plus exceptionnelles sur la vallée, les coteaux et le cadre montagnard saisissant.



5- Vue depuis la RD902 – L'Abbaye vers la plaine de Passy et les coteaux de Sallanches, Cordon, Combloux et Domancy.



Extrait de la carte de repérage des ouvertures visuelles



27- Vue depuis la RD46 au-dessus de Passy



51- Vue depuis le cimetière de Passy



10- Vue depuis la route communale des Soudans



11- Vue depuis Joux

D'autres ouvertures, moins surplombantes, sont néanmoins remarquables par la vue sur le cadre montagnard qu'elles offrent, mis en scène par des premiers plans de prairies donnant une ambiance agreste. La vallée est peu perceptible.



28- Vue depuis la RD46 – Hameau Les Sauvages



46- Vue depuis la route communale de Maffray



39- Vue depuis la route communale de l'Echais



42- Vue depuis Les Julliards

Certaines ouvertures sont permises au-delà de premiers plans bâtis ou occupés par la végétation, du fait d'implantations hautes de la route en balcon.



26- Vue depuis la RD46 au-dessus de Passy



5- Vue depuis la RD902 – L'Abbaye vers le coteau de Passy



13- Vue depuis la RD13 à La Motte



49- Vue depuis le Perrey

Globalement ces ouvertures visuelles dominantes se raréfient le long des routes balcons. Il reste quelques échappées visuelles (coupures vertes exploitées) mais souvent les vues sont masquées, obstruées et banalisées par la végétation et/ou par le bâti résidentiel.

### > Des ouvertures visuelles panoramiques, depuis la plaine

Les espaces agricoles ouverts de la plaine permettent des vues larges sur les coteaux de Passy, des Plagnes et au-delà sur les communes voisines, le tout surmonté des massifs, aiguilles, sommets... emblématiques. Les coteaux, en situation de front visuel depuis la plaine, constituent des zones de focalisation du regard.



7- Ouverture panoramique portée par les espaces agricoles ouverts depuis la RD1205



57- Ouverture panoramique portée par les espaces agricoles ouverts depuis les granges de Passy



Depuis les granges de Passy vers les coteaux de Domancy

Le coteau de Passy présente une faible lisibilité liée notamment à son occupation du sol en grande partie composée d'espaces fermés bâtis et végétaux. Les espaces ouverts ne sont pas assez nombreux ou de taille suffisante pour mettre en valeur les éléments bâtis ou végétaux structurants. La diffusion du bâti résidentiel couvre en grande partie le coteau, noyant les groupements bâtis originels (peu lisibles aujourd'hui) et laissant peu apparaître la trame arborée naturelle et paysagère des cours d'eau (les bosquets, haies et ripisylves se mêlent et forment des bois continus). Les perceptions visuelles du coteau sont brouillées, le regard, trouvant peu d'accroche visuelle (hormis quelques points bâtis structurants, cf. ci-après), s'élève vers les sommets.



53- Vue vers les Ruttets et Loisin depuis la RD39



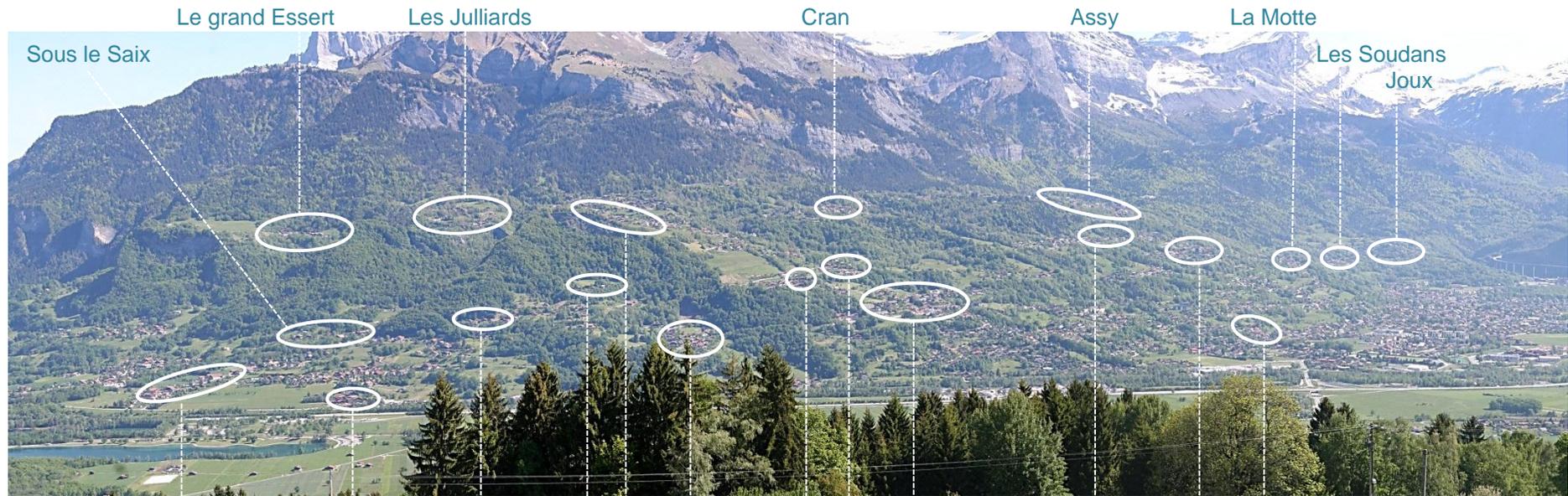
55- Vue vers Passy et Marlioz depuis la RD39



22- Vue vers les Outards et Saint-Antoine

## Une perception difficile des groupements bâtis originels en vue externe

*Vue lointaine depuis la RD909 (St Gervais les Bains)*



Les Ruttets    La Contamine du Pechieu    Les Storts    Le Cruy    Bay    Les Regards    Crey    Passy    Maffray    Le Perrey



Passy    Crey    Praz    Marlioz    Maffray    Le Perrey

> Des vues remarquables vers le patrimoine bâti : perspective visuelles, points de vue, ouvertures visuelles et phénomène d'inter-visibilité

### Points repères bâtis majeurs

La maison forte de la Tour de Dingy constitue un point d'appel visuel et un point repère bâti structurant. Le glacis et les espaces ouverts qui la cernent, en herbe, constituent des espaces de présentation du bâti et participent à sa mise en valeur comme à sa lecture dans le paysage. Les quelques éléments arborés qui ponctuent et animent le glacis ne devraient pas se développer davantage, au risque de masquer la maison forte.



55- Depuis la RD39



22- Depuis la cité-jardin



7- Depuis la RD1205

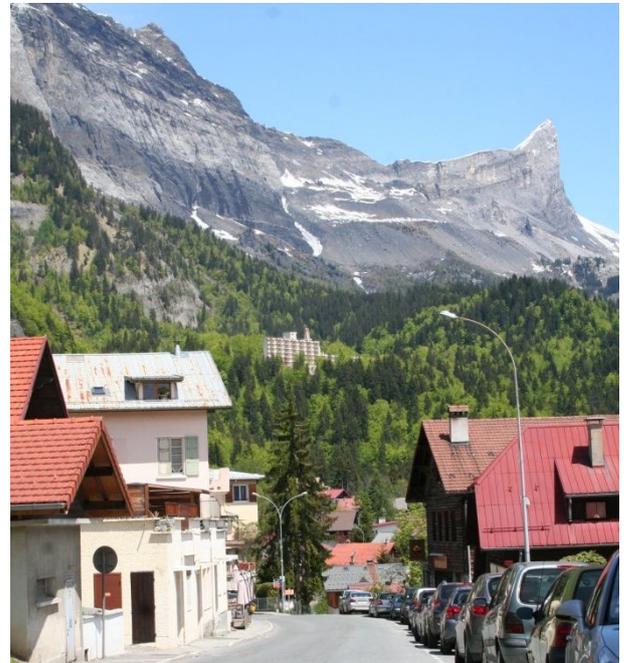


Depuis les Outards

Les sanatoriums de Sancellemoz et de Martel de Jeanville constituent aussi, par leurs volumétries et leurs implantations des points repères majeurs de Passy. Les sanatoriums de Brévent, de Faucigny, de La Ravoire (vue rapprochée ou partiellement masqués) et de Guébriant (vue lointaine seulement) sont moins perceptibles et structurants. Ces bâtiments, pourtant imposants, ne sont perçus que partiellement, ils émergent d'un couvert forestier dense ou sont « noyés » dans l'espace bâti environnant. La réouverture de certains bois ou l'élagage de certains arbres pourraient les remettre en valeur dans le paysage et affirmer leur rôle structurant.



*Sancellemoz depuis la RD43*

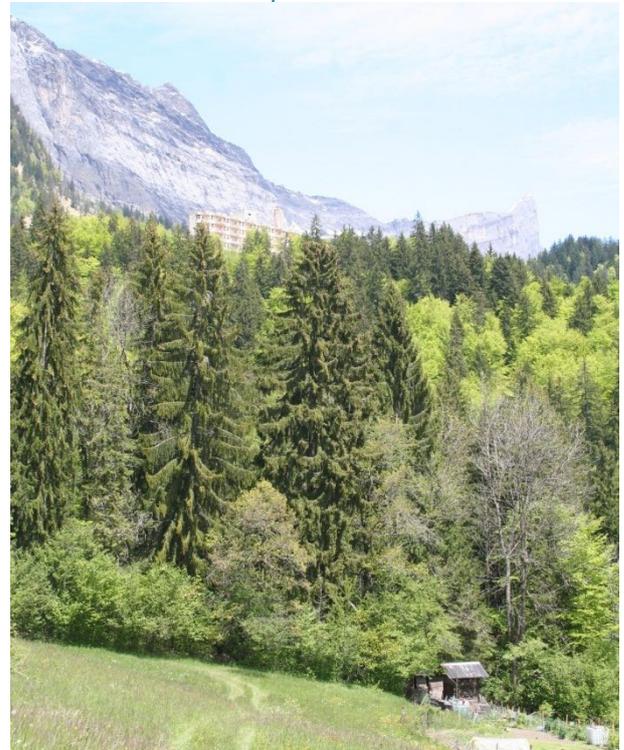


*Martel de Jeanville depuis la RD43*



*Vue de Sancellemoz depuis Joux*

*7- Depuis la RD1205*



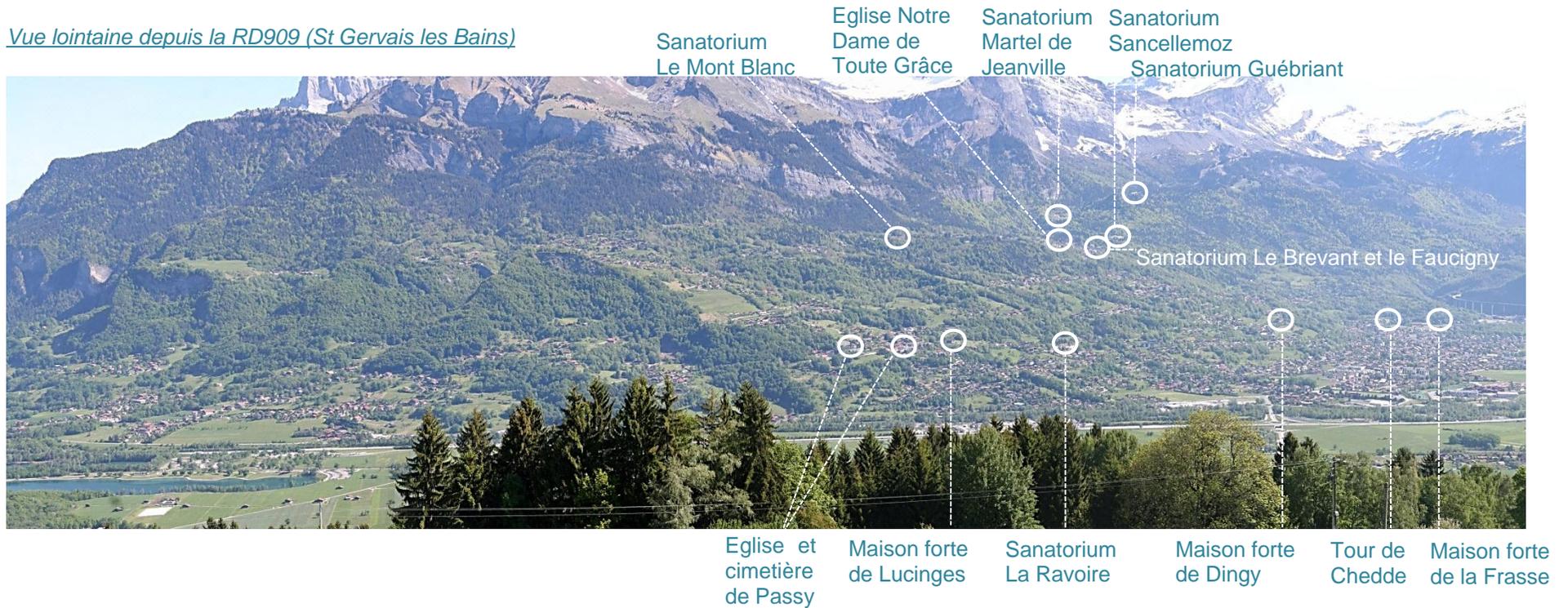
*Martel de Jeanville depuis la RD43*



*Martel de Jeanville – Sancellemoz – Guébriant  
Vue lointaine depuis la RD909 (St Gervais les Bains)*

**Perception des points repères bâtis en vue externe : perte progressive d'identification visuelle**

Vue lointaine depuis la RD909 (St Gervais les Bains)



Vue depuis l'Abbaye



### Points repères bâtis locaux

Le clocher de Passy, surtout perceptible depuis la plaine et à l'approche du chef-lieu, se détache du coteau par sa couleur notamment. Autour du clocher, les espaces bâtis diffus ne participent pas à sa mise en valeur, et la présence de végétation tend à brouiller les perceptions.



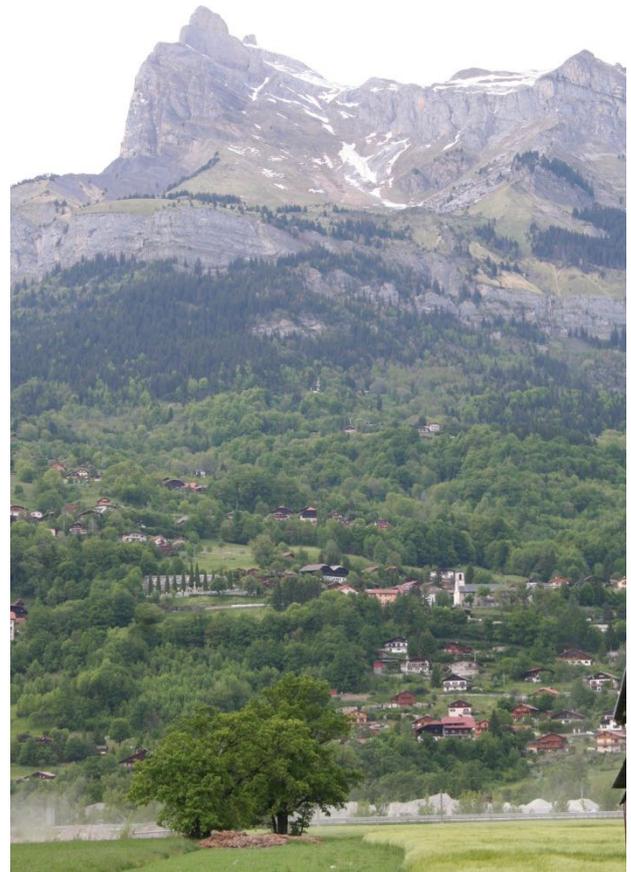
*Clocher de Passy depuis la RD13*

D'autres clochers sont perceptibles depuis la plaine et animent les perceptions du coteau. Ces vues sont souvent altérées ou masquées par de la végétation ou du bâti.



*Clocher des Ruttets depuis la RD13*

*Clocher de Joux depuis la Frasse*



*Depuis la plaine « granges de Passy », le cimetière et le clocher de Passy*



*Depuis les granges de Passy*



*Vue dominante sur le clocher de Chedde depuis la route de Joux*

Les clochers de la Motte et de Joux sont perceptibles à l'approche des hameaux (visions proches) et en visions un peu plus éloignées. Ils participent au repérage et à la lisibilité du paysage.



La Motte depuis la route communale du Perrey



Clocher de Joux depuis la route de Joux



Clocher de La Motte depuis la RD13

L'église Notre Dame de Toute Grâce du plateau d'Assy est perceptible depuis la plaine mais ne constitue pas un point d'appel majeur. En vision proche, les vues sont dominées ou dominantes sur l'église.



Espaces ouverts en herbe permettant des vues sur l'église depuis la RD43



Les espaces de stationnement en enrobé ne participent pas à la mise en valeur de l'église (banalisation et appauvrissement de l'espace)



Depuis la RD43

Certaines vues pourraient être réouvertes et participer ainsi à la mise en valeur du site.



Mise en scène et valorisation des perceptions vers l'église par le traitement végétal du talus.

Les maisons fortes de La Frasse, de Lucinges et la Tour de Chedde constituent aussi des points repère locaux.



*Maison forte de Lucinges vue depuis La Ravoire*



*Maison forte de la Frasse, espace de présentation en herbe*



*Maison forte de Lucinges depuis la RD39*



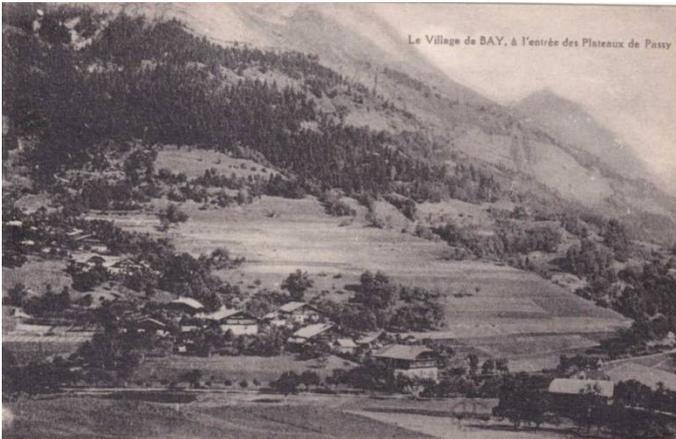
*Sanatorium La Ravoire depuis la RD39*



*Clocher de Passy – Maison forte de Lucinges – Sanatorium La Ravoire, depuis les granges de Passy*

## Une perte de lisibilité importante des points repères et des groupements bâtis

*Comparaison de cartes postales anciennes et de vues récentes perte progressive des repères visuels*



*Développement résidentiel au hameau de Bay, perte de la structuration du hameau originel*



*Fermeture du coteau (développement de la végétation et du bâti) et altération des vues sur le clocher.*



## **L'eau, une composante paysagère structurante pour Passy**

## L'eau, une composante paysagère structurante pour Passy

Les rivières **Ugine** et **Arve**, jumelées sur quelques tronçons avec les voies de communication, offrent ainsi des vues directes qui enrichissent le paysage, ses perceptions et ses qualités d'ambiances.



*L'Ugine, perception directe (jumelage avec la route)*

Sur quelques mètres, une piste cycle accompagne le cours de l'Arve. Malgré son caractère routier et son association à la RD39, la circulation douce et le cours de l'Arve se valorisent mutuellement. Un chemin le long de l'Arve de découverte et de mise en valeur de la rivière est à l'étude.



*La Bialle*



*Plan d'eau artificiel dans la plaine*



*L'Arve constitue une structure paysagère à l'échelle de la vallée toute entière*



*Mise en valeur de la perception de Passy par la présence du plan d'eau au premier plan visuel*



*Comparaison d'une carte postale ancienne et d'une vue actuelle :*

*La place et la perception de l'Arve dans le grand paysage ont été considérablement modifiées. Autrefois très présente, sinuant au sein de parcelles agricoles ouvertes, aujourd'hui le cours de l'Arve a été canalisé et réduit à un cordon régulier. La végétation (ripisylve et forêt alluviale) qui la borde apparaît fragmentée par les divers espaces bâtis et infrastructures. La structure paysagère dessinée par l'Arve est aujourd'hui affaiblie.*



**Les ruisseaux et torrents** constituent un motif paysager naturel qui structure et rythme le paysage dans sa composition géomorphologique, et dévoilent des images de naturalité et de montagne en termes d'ambiances et de perceptions proches



*Canalisation des cours d'eau par des enrochements qui artificialisent les cours d'eau et nuisent à l'image de naturalité qu'ils évoquent (dégradation des ambiances paysagères, perte de biodiversité)*

De nombreux ruisseaux ont été canalisés, artificialisés ou enfouis. Même en perception proche, ils s'effacent souvent dans les paysages bâtis et ne participent plus ainsi à l'animation et à la qualité des paysages perçus.

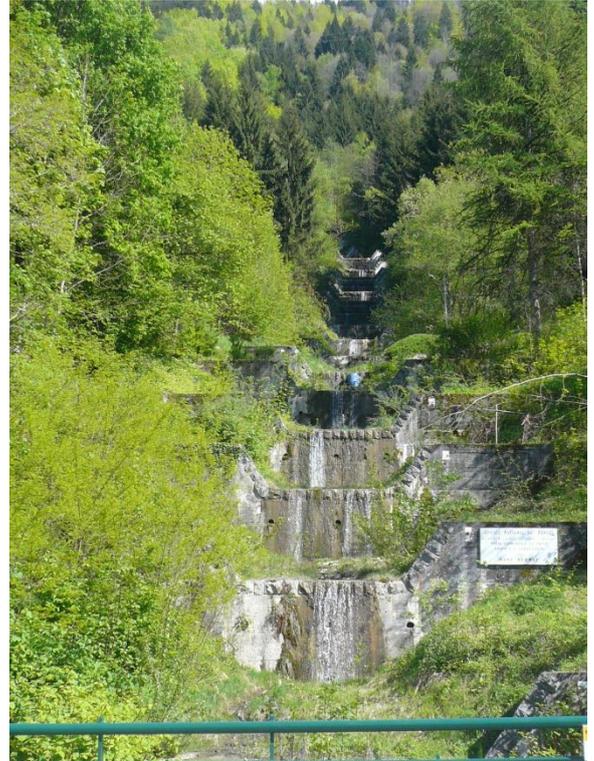
En vue externe, la perception des ruisseaux est altérée par les espaces fermés bâtis et boisés du coteau. (cf. trame arborée/ripisylves).



*Le Nant du Gibloux à L'Abbaye*



*Le Nant Cruy à la Ravoire*



*Aménagements hydrauliques du Nant du Vernay qui constituent un élément marquant de la traversée du ruisseau (patrimoine hydraulique)*

**La cascade de Chedde**, chute de l'Ugine, vantée, décrite et dessinée en grand nombre depuis le XIXe siècle, constitue un élément majeur du patrimoine naturel communal, dans l'unité des coteaux



*Belvédère d'approche et de mise en valeur de la cascade de Chedde*

*Cascade de Chedde*



*Perception externe de la cascade de Chedde depuis la plaine : un point d'appel du regard*

**Une trame arborée bien présente mais peu mise en valeur et peu perceptible en vue externe**

**Des espaces ouverts réduits qui ne garantissent plus la bonne lisibilité du coteau**

**Une trame arborée bien présente mais peu mise en valeur et peu perceptible en vue externe**  
**Des espaces ouverts réduits qui ne garantissent plus la bonne lisibilité du coteau**

**La trame végétale**

La trame végétale de Passy est riche et diversifiée. Elle se décline à travers :

- Les bois de versants
- La végétation naturelle rivulaire ou ripisylve accompagnant les cours d'eau
- Les haies champêtres
- Les alignements (non réguliers) d'arbres au sein des espaces agricoles
- Les prés-vergers et prairies ponctuées d'arbres
- Les arbres isolés ou en bouquet



*Carte postale ancienne : la trame arborée (lisibilité des haies, ripisylves et ponctuation d'arbres champêtres), des motifs qui forgent l'identité paysagère de Passy*

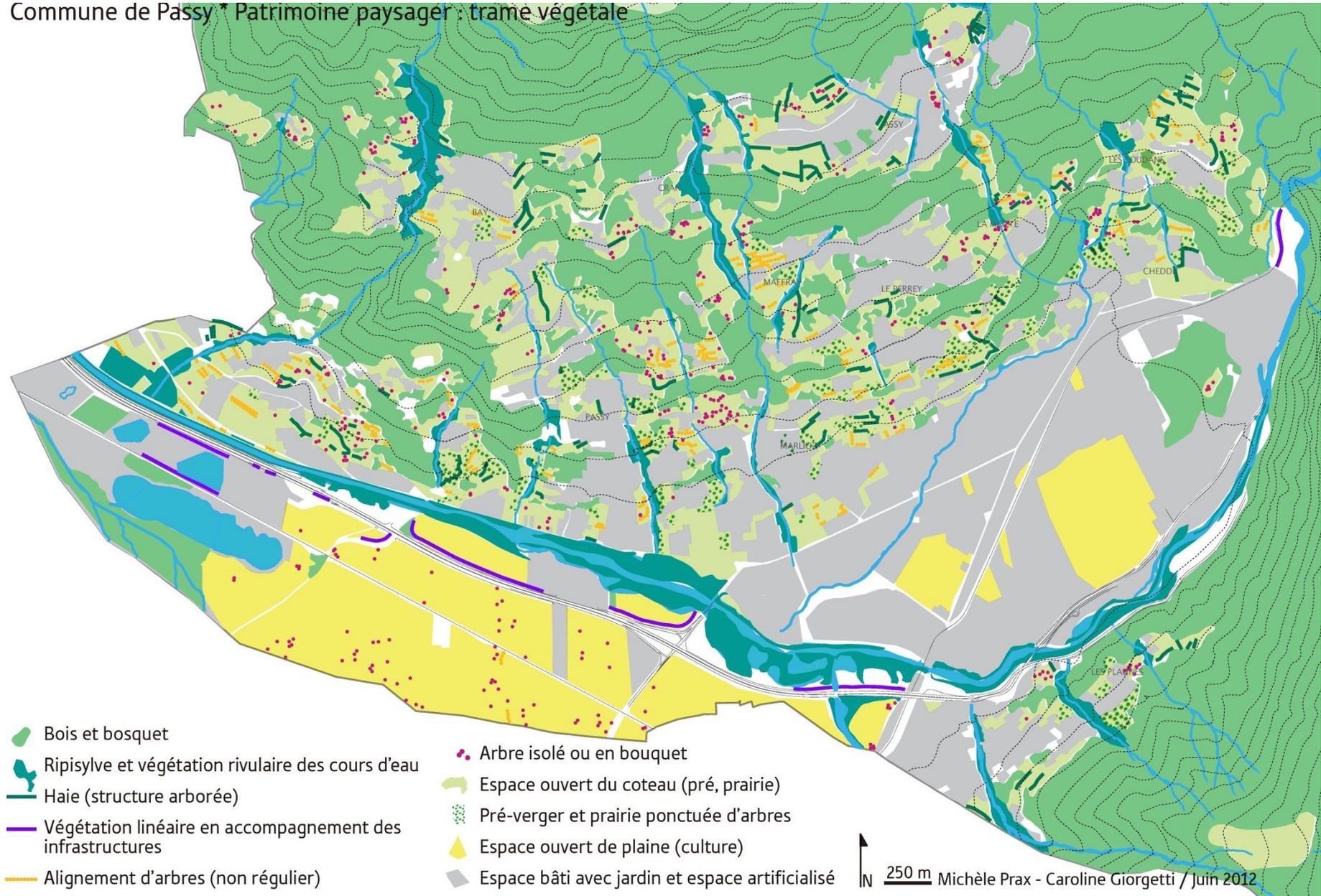


Au-delà de la présence de ces structures végétales, qui confèrent des qualités d'ambiances paysagères à la commune, leur lisibilité dans le grand paysage n'est plus garantie et leur pérennité pose question.



*Le coteau de Passy, l'image d'un coteau boisé*

Commune de Passy \* Patrimoine paysager : trame végétale



- Bois et bosquet
- Ripisylve et végétation rivulaire des cours d'eau
- Haie (structure arborée)
- Végétation linéaire en accompagnement des infrastructures
- Alignement d'arbres (non régulier)

- Arbre isolé ou en bouquet
- Espace ouvert du coteau (pré, prairie)
- Pré-verger et prairie ponctuée d'arbres
- Espace ouvert de plaine (culture)
- Espace bâti avec jardin et espace artificialisé

250 m Michèle Prax - Caroline Giorgetti / Juin 2012

## Des boisements omniprésents

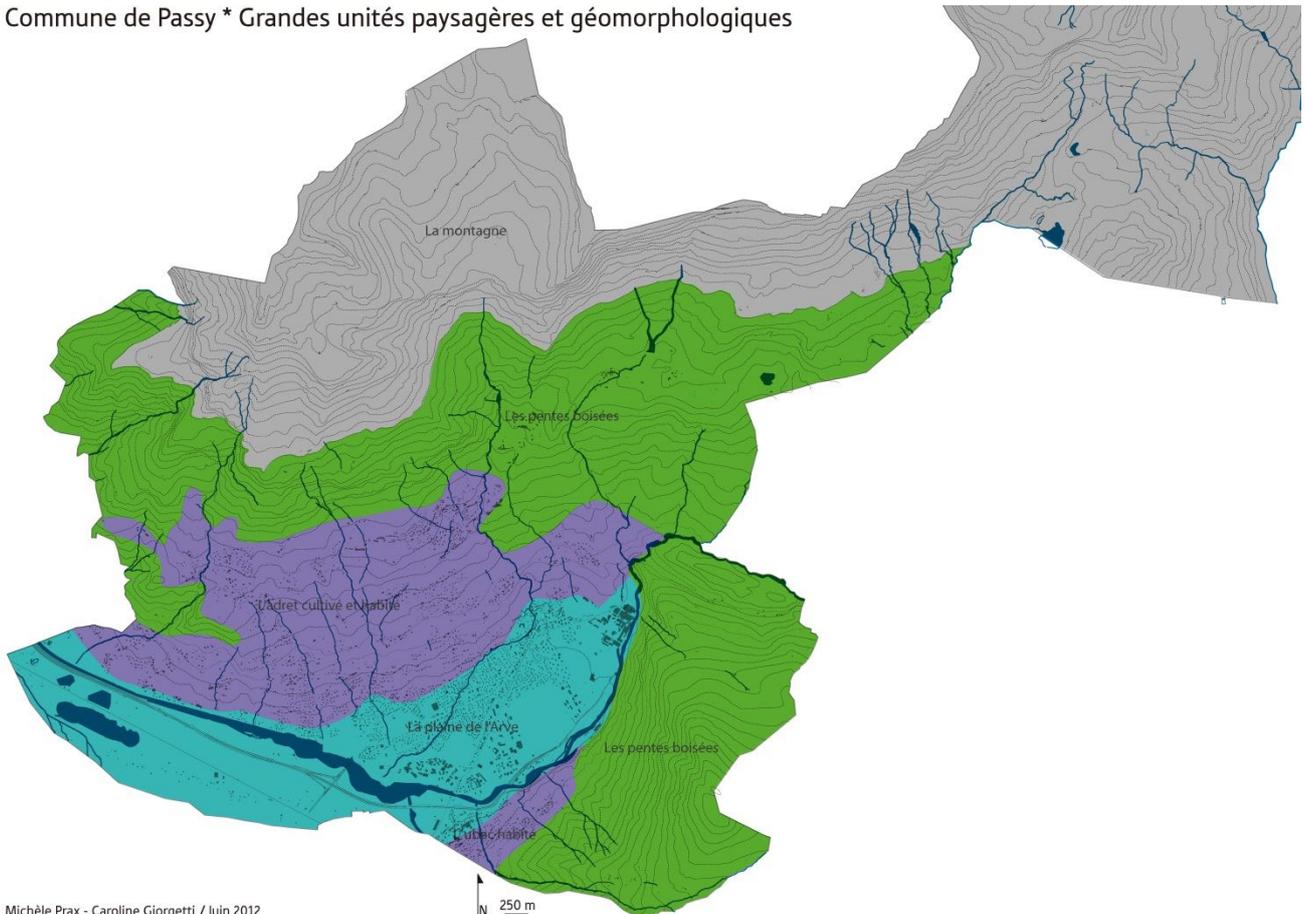
Le couvert forestier, directement lié à la topographie et à la géomorphologie communale, occupe une grande partie des pentes de Passy.

Les versants boisés, compris entre 1100 et 1600 m d'altitude soulignent la topographie et structurent fortement le paysage, constituant une transition entre les « coteaux habités » et la « montagne » avec ses alpages et ses structures rocheuses. A Ces altitudes les hêtraies et hêtraie-sapinière puis plus haut les pessières sont clairement lisibles dans le paysage par les couleurs et textures du couvert forestier.



*Hêtraie sapinière depuis la route de Charlet*

Commune de Passy \* Grandes unités paysagères et géomorphologiques



Michèle Prax - Caroline Giorgetti / Juin 2012

*Les unités paysagères de Passy : les versants boisés surmontent et cernent les espaces habités et cultivés*



*Passy en vue externe, la prédominance des boisements sur les fortes pentes et les coteaux*

Sur les coteaux de Passy (adret et ubac), les bois occupent aussi une grande part du territoire. Autrefois exploité en vigne, en vergers et en prairies, le coteau s'est peu à peu refermé par le développement naturel des bois.

Ces bois nuisent à la lisibilité et à la qualité paysagère du coteau, noyant les structures végétales arborées et fermant le paysage.

En vues internes, les bois (feuillus essentiellement, série de la chênaie mésothermophile) participent à la qualité des ambiances et offrent une image naturelle du coteau.



*Perception de la chênaie au « 1er étage » et de la hêtraie-sapinière au-dessus de Joux*

### Des espaces ouverts en réduction constante

- > Perte de lisibilité du paysage (les éléments naturels ou bâtis structurants ne sont plus perceptibles),
- > Perte de qualité d'ambiances : ambiances rurales, ouverture de vues
- > Perte d'identité paysagère

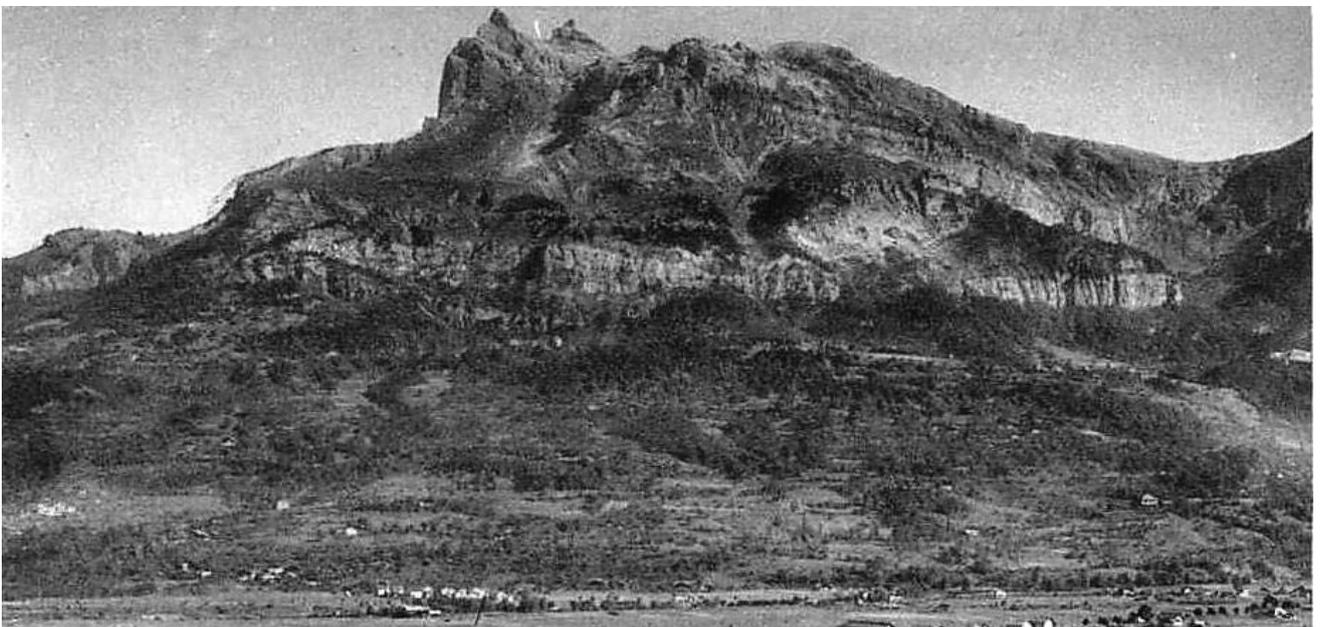


*Comparaison d'une carte postale ancienne et d'une vue actuelle : fermeture du coteau du Fayet (avancée de la forêt + urbanisation) et de la plaine de l'Arve (urbanisation).*





*Comparaison d'une carte postale ancienne et d'une vue actuelle : fermeture de la vallée de l'Arve (urbanisation et développement du bois).*



*Comparaison d'une carte postale ancienne et d'une vue actuelle : la qualité de la carte postale ancienne nous permet peu de comparer, cependant, le développement de l'urbanisation au sein des espaces ouverts est clairement perceptible*



## Les ripisylves ou la végétation naturelle rivulaire accompagnant les cours d'eau

Ces structures paysagères, constituées d'aunes blancs associés à des frênes, des saules ou peupliers, signalent la présence de l'eau et des cours d'eau dans le paysage. Ces cordons de végétation spécifique, apporte, au-delà de leur intérêt écologique et hydraulique, une certaine diversité paysagère et des qualités d'ambiances en vues internes.

Le nombre important de cours d'eau sur le territoire communal, toujours accompagnés d'un cordon végétal plus ou moins dense et large, produit une récurrence dans le paysage. Ces ripisylves constituent ainsi un motif paysager majeur qui participe à l'identité de Passy.



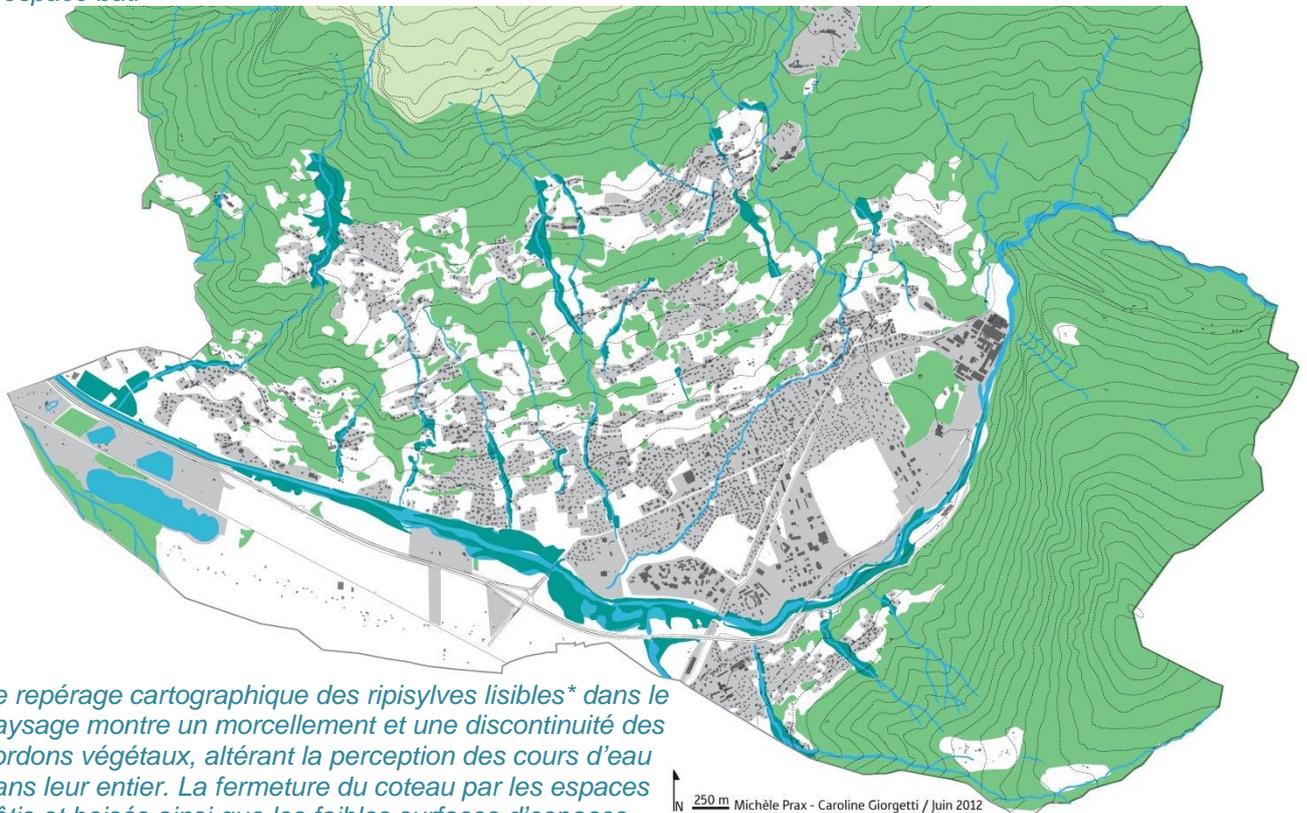
*Mince filet de végétation accompagnant le ruisseau dévalant des Soudans*



*Le long de l'Ugine au sein des espaces résidentiels, accompagnement végétal herbacée et arbustif*

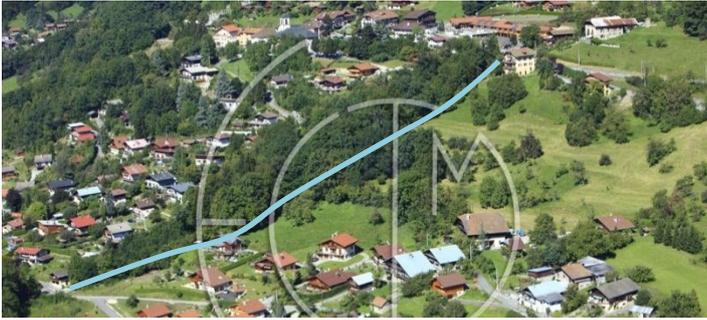


*Le ruisseau de Passy, depuis la RD43, accompagné par une ripisylve lisible dans le paysage. Cette structure végétale fait limite entre un espace ouvert de prairie et un espace bâti*



*Le repérage cartographique des ripisylves lisibles\* dans le paysage montre un morcellement et une discontinuité des cordons végétaux, altérant la perception des cours d'eau dans leur entier. La fermeture du coteau par les espaces bâtis et boisés ainsi que les faibles surfaces d'espaces ouverts en herbe brouillent l'identification visuelle des cours d'eau dans le paysage.*

*\* cordons de végétation continus et bordés par des espaces ouverts en herbe qui en permettent la lecture*



Perception de la ripisylve du ruisseau de Passy



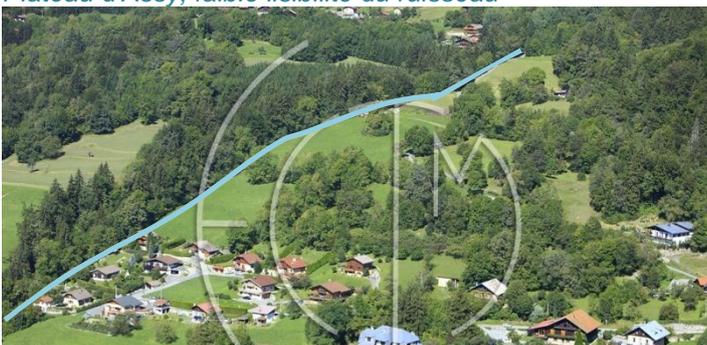
A droite de la photo, présence du ruisseau de La Chapt d'en Haut, accompagné de végétation mais dont la structure est faiblement identifiable au regard du contexte arboré présent



Plateau d'Assy, faible lisibilité du ruisseau



Perception de la ripisylve d'un ruisseau affluent de l'Arve (l'île de Champlan est au premier plan)



Perception de la ripisylve du Nant Cruy aux Boes



Vue depuis l'Abbaye



Vue depuis la RD1205

Pour les principaux ruisseaux et cours d'eau qui dévalent le coteau de Passy, il devient très compliqué de les repérer dans une lecture du grand paysage. Malgré les ripisylves qui les accompagnent, ils ne participent plus à la structuration paysagère du coteau, ils sont noyés par les espaces boisés et bâtis.

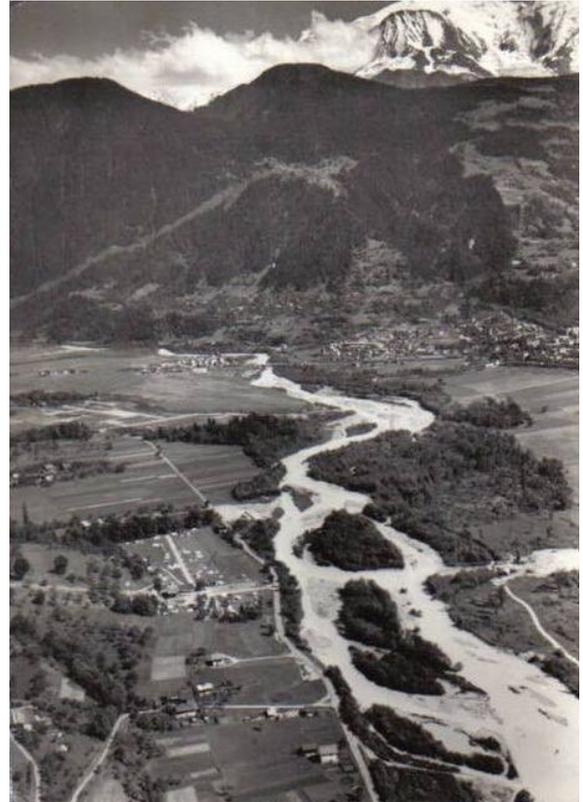
Vue lointaine depuis la RD909 (St Gervais les Bains)



Vue depuis l'Abbaye



La ripisylve et la forêt alluviale de l'Arve constituent une structure paysagère forte à l'échelle de Passy mais aussi et surtout à l'échelle de l'ensemble de la vallée. Son entité et sa continuité sont altérées par la présence de gravières et des grandes infrastructures, nuisant ainsi à la lisibilité d'ensemble :



*Carte postale ancienne : divagation de l'Arve accompagnée de sa ripisylve et de sa forêt alluviale*



*Vue depuis l'Abbaye*



*Vue depuis la RD43 au-dessus de Passy*

## Les prés-vergers et prairies ponctuées d'arbres, une richesse paysagère de Passy

Les coteaux de Passy et du Fayet sont ponctués d'anciens pré-vergers. Ce motif paysager, témoin de l'activité agricole passée et de la renommée de Passy pour ses prunes notamment, constitue l'une des singularités du paysage, il participe à la qualité et à la diversité des ambiances internes, à la qualité des premiers plans visuels et aussi à la structuration et à l'animation visuelle en vues externes.



A l'Abbaye



Sur la RD43 au-dessus de Passy : qualification du premier plan, ambiance de qualité



Au-dessus de la Motte, un pré-verger en transition entre le hameau et la route, qui qualifie la perception de l'espace bâti



Aux Outards, perception externe du coteau, animation visuelle donnée par la ponctuation d'arbres



A La contamaine des Ruttets, subsistance d'alignement de fruitiers qui anime et qualifie le premier plan visuel

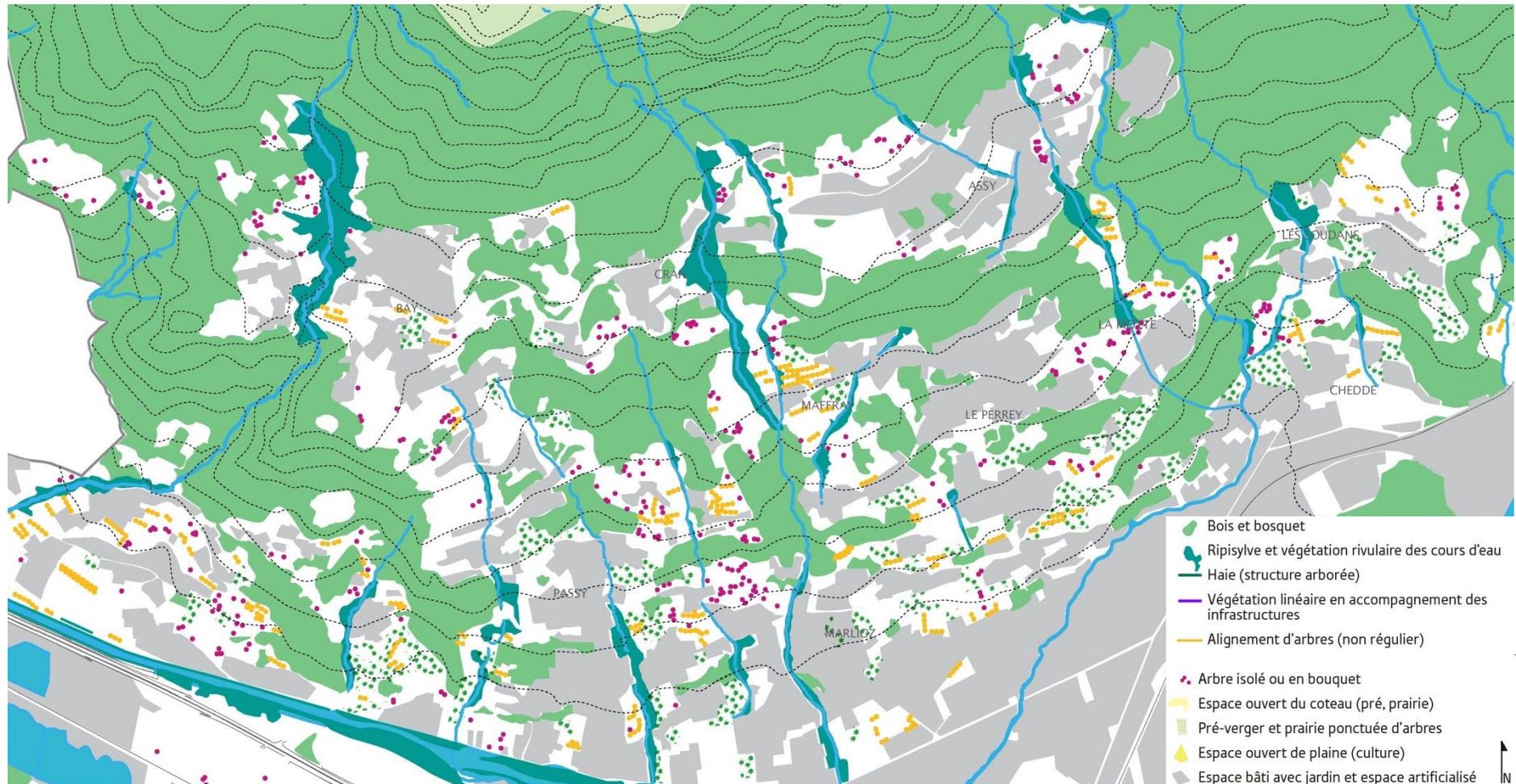


Depuis la route de Charlet



A La Ravoire

La carte de repérage du patrimoine arboré de la commune (extrait) montre une présence encore importante de ces motifs paysagers, répartis sur l'ensemble du coteau. Sur la partie haute du coteau et sur le plateau d'Assy ils sont quasi absents du fait de l'altitude qui est moins favorable aux fruitiers.



Les nombreux arbres isolés et alignements repérés sont pour certains des « restes » d'anciens pré-vergers, et pour les autres, il s'agit d'essences indigènes champêtres liées au caractère rural des lieux

Si le motif est bien présent et fonde l'identité paysagère de Passy, la majorité de ces pré-vergers sont relictuels. Le manque d'entretien et de gestion (taille, renouvellement...) de ces structures a conduit à un fort vieillissement des arbres et à la disparition d'un grand nombre d'entre eux. Il subsiste ainsi, dans le meilleur des cas, quelques arbres épars, sinon quelques alignements non réguliers ou arbres isolés.



*Prés-vergers aux Regards*



*Arbres fruitiers et alignements résiduels à La Chapt*



*Au-dessus de La Motte, motif paysager du pré-verger relictuel*



*Au-dessus de La Motte, un alignement d'arbres participe à la structuration et à l'animation du paysage*



*Ponctuation des prairies autour de Passy*



*A l'échelle du grand paysage, en vue lointaine (ici depuis les granges de Passy), le motif des pré-vergers est là encore peu lisible, du fait notamment de leur petite taille, de la présence d'arbres de taille et d'âge divers, et des espaces fermés (boisés et bâtis) qui les cernent et leur laissent peu d'espaces de respiration.*

## Les haies, alignements champêtres et arbres isolés ou en bouquet

> Les haies, structures linéaires qui soulignent les limites de parcelles agricoles dans le sens de la pente ou s'inscrivent le long des routes et chemins, le long des courbes de niveau (généralisant parfois une trame bocagère).



Réseau de haies du plateau d'Assy

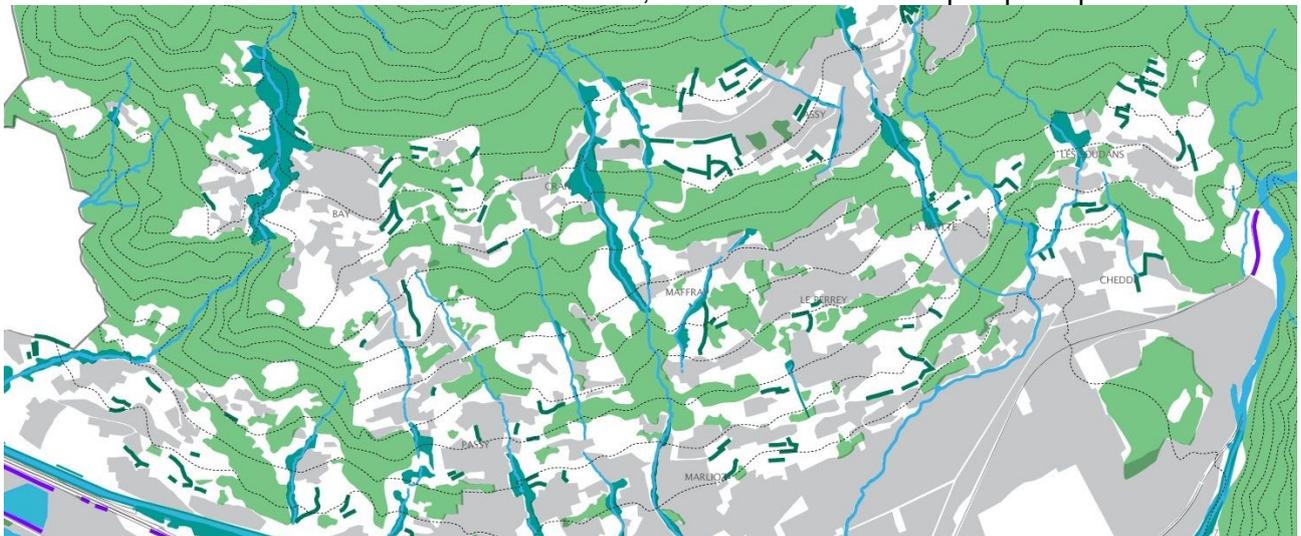


RD43, au-dessus de Passy, les bouquets d'arbres et haies s'épaississent et se rejoignent pour former des bosquets puis des bois (fermeture du paysage).



A Joux, quelques bouquets d'arbres et haies apparaissent encore lisibles au-dessus du hameau. Autour du hameau le paysage s'est considérablement fermé, les bois jouxtent les espaces bâtis.

Les haies sont présentes aux différents étages des coteaux. Sans constituer un réseau très structuré, elles participent à l'animation et à la qualité paysagère des espaces ouverts, en termes d'ambiances et de vues internes. En vue externe, ce motif est là encore peu perceptible.



> Les alignements d'arbres constituent aussi une structure arborée récurrente. Directement issus d'anciens vergers ou apparaissant en limite de parcelles et le long des routes, ces alignements fruitiers ou champêtres ne semblent pas avoir été implantés volontairement dans un objectif de structuration ou de qualification paysagère. Pour autant, ce motif, ne concernant souvent que quelques sujets, est très présent dans le paysage et caractérise l'identité communale.

Comme les « restes » de vergers, ces alignements souffrent d'un manque d'entretien et de renouvellement.

> Les arbres isolés forment aussi une constante dans le paysage Passy. Sur le coteau, de nombreux arbres, issus des anciens vergers ou de régénération naturelle, ponctuent les parcelles agricoles animant ainsi le paysage.



*Alignement le long de la route de Charlet*



*A La Ravoire*



*Chêne isolé sur la route des Julliards*



*Chêne remarquable au bord de l'Ugine*



*Le long de la Rd43, au-dessus de Passy*



*Chêne remarquable le long de la route de Saint-Antoine*



*Des arbres parfois négligés...*



*Chênes remarquables à la Ravoire*

A l'étage de la chênaie, certains arbres (essentiellement des chênes) se sont développés, en bord de route notamment, formant aujourd'hui des sujets remarquables par leur taille et leur ampleur. Ils créent des structures imposantes dans le paysage, en vues internes. Dans la plaine, les arbres isolés des granges de Passy, tantôt associés aux granges (accompagnement du bâti dans le paysage, signal) tantôt au sein ou en limite des parcelles exploitées ponctuent le paysage et lui confèrent une grande qualité tant en perceptions internes (appropriation de l'échelle du paysage, dimension humaine, animation) qu'en perceptions externes où la ponctuation aléatoire des arbres dans un juste équilibre confère une grande qualité paysagère à cette entité.

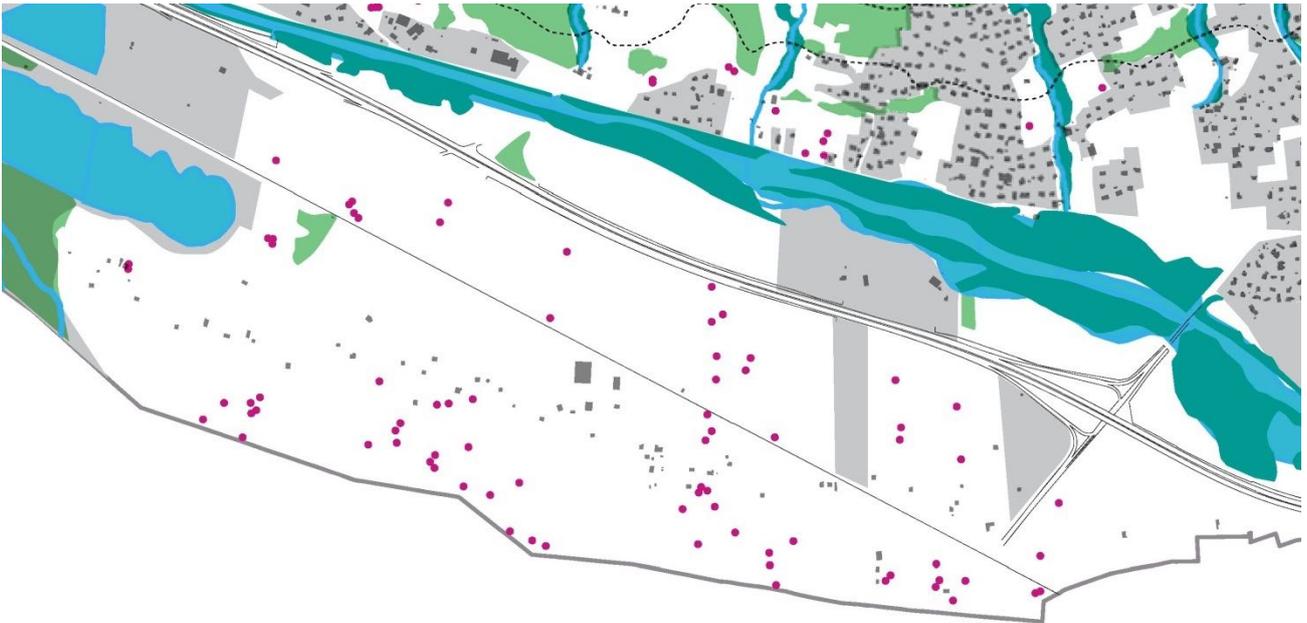


*Grange de Passy accompagnée d'un arbre*

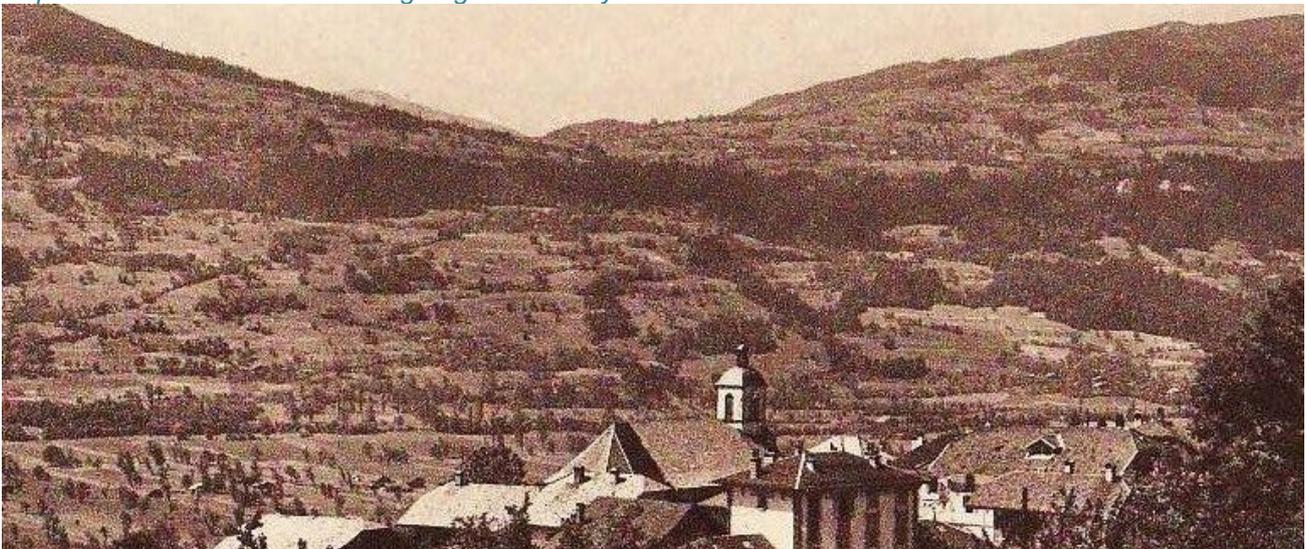
Chaque arbre isolé ne constitue pas un patrimoine en tant que tel, mais c'est bien la composition d'ensemble qui forme un patrimoine paysager remarquable.



*Perception des granges de Passy depuis le cimetière de Passy*



Répartition des arbres isolés aux granges de Passy



Comparaison d'une carte postale ancienne et d'une vue actuelle : Aux granges de Passy, l'ouverture de la plaine et la ponctuation du paysage par les arbres isolés ont perduré, participant ainsi grandement à la qualité et l'identité paysagères de la vallée.



A noter, la faible fermeture du coteau de Domancy, tant par l'urbanisation que par le développement de la végétation arborée qui confère aujourd'hui un arrière-plan de grande qualité paysagère (structuration, lisibilité) pour les vues depuis Passy.

## La végétation au sein des espaces résidentiels

Au sein des espaces bâtis résidentiels la végétation tient une place importante qui participe aussi à la fermeture du paysage, compte tenu notamment de l'étalement du bâti.



*Au-dessous de Passy, fermeture du paysage par la végétation arborée des jardins notamment*

Outre la végétation arborée des jardins, ceux-ci sont souvent clôturés, dans les constructions récentes, par des haies monospécifiques de thuyas ou lauriers, qui ont pour effet de produire :

- des limites franches en rupture avec les motifs paysagers de la commune (alignement, arbre isolé, verger, haie vive),
- une fermeture des vues sur le grand paysage (opacité des « murs végétaux »)
- un appauvrissement de la biodiversité (une seule essence, non favorable au développement de la faune et de la flore) et une banalisation du paysage (essence exogène ne présentant aucun lien avec les essences végétales indigènes adaptées au site, essence employée « à outrance » à l'échelle nationale)



*La Motte, des haies monospécifiques et « dures » qui forment la limite du hameau*



*Accompagnement végétal du bâti ancien : pas de limite végétale linéaire, une transition donnée par des structures arborées ponctuelles, un arbre remarquable parfois.*



*Clôture transparente et jardin potager qui ouvre la vue*



*Une haie monospécifique en développement*



*Allée Montaigne, au-dessous de Passy, des jardins limités par des haies monospécifiques*



*Depuis la RD39 vers Passy*



*Depuis la RD39 vers Passy*

## **Des routes et espaces publics peu qualifiés**

## Des routes et espaces publics peu qualifiés

L'ensemble du territoire communal « habité » est parcouru par un dense réseau de voies de communication.

Sur le coteau de Passy, les routes s'insèrent dans la pente le long des courbes de niveau. Du fait de la pente, ces routes, aux tracés souvent anciens, présentent de faibles emprises et constituent aussi un patrimoine paysager du fait de leur caractère rural : accotement enherbé, faible présence d'éléments routiers « banalisant » (peinture au sol, glissières de sécurité, bordures...), présence de murets pierres de soutènement (motif paysager). Ce motif est également présent autour du bâti ancien (gestion de la pente en terrasses).

Le long de ces routes d'ambiances rurales, certains aménagements routiers ou liés à des constructions tendent à altérer les motifs paysagers et banaliser le paysage (perte de qualités d'ambiances).



*Aménagement de sécurité sur la route de Maffay : banalisation du paysage (soutènement, peinture au sol, « dos d'âne »), perte du caractère rural de la voie malgré la présence de la glissière bois*



*Route de Maffay : enrochement sur terrain privé pour implanter la maison sur « terrain plat », en rupture avec le motif paysager « mur de soutènement » en contrebas*



*Le viaduc des Egratz, la voie ferrée et la RD1205, des voies structurantes à l'échelle du grand paysage*



*La route de Charlet*



*Murets pierres de soutènement sur la route de l'Epagny*



*Murets pierres et gestion de la pente aux Soudans*



Les routes traversent les hameaux du territoire communal et peu sont qualifiées lors de ces passages. Les espaces publics sont rarement traités, les aménagements restent routiers, pour la voiture. Cette absence de traitement nuit à la qualité des paysages de hameaux traversés et altère la perception des patrimoines bâtis et urbains.



*Traversée d'Assy, de Passy... de larges surfaces en enrobé, dédiée à la voiture... des espaces publics appauvris...*



*Bay, RD43*



*Les alignements sont rares dans les hameaux, ici, à proximité du cimetière de Passy, un alignement de tilleuls qui qualifie les perceptions et met en scène l'ouverture sur le grand paysage*



*Alignement de tilleuls à Assy*



*L'alignement de cipres dans le cimetière de Passy, un signal dans le paysage perçu.*



*Depuis les granges de Passy*



*Des aménagements paysagers ponctuels, des stationnements majoritairement traités en enrobé.*

Les espaces de stationnement sont dans la plupart des cas traités en enrobé, artificialisant et imperméabilisant les sols et participant à la banalisation du paysage et l'altération des perceptions du patrimoine.



*A Plaine Joux des espaces de stationnement dimensionnés pour l'activité hivernale qui nuisent à la qualité paysagère du site (vaste étendue de grave, caractère minéral et grande échelle, absence d'aménagement).*



*Stationnement intégré en forêt, revêtement de matériaux naturels et perméables, un exemple à décliner*



*Aménagement récent du stationnement du jardin des cîmes : enrobé et peinture au sol qui contrastent avec l'ambiance naturelle dans lequel il s'insère et l'image souhaitée du jardin*



*A proximité de l'église d'Assy, un stationnement perméable à décliner*